



## Assemblée générale

Distr. limitée  
20 février 2013  
Français  
Original: anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité scientifique et technique  
Cinquantième session  
Vienne, 11-22 février 2013

### Projet de rapport

#### Additif

#### [...]. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

1. Conformément à la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 4 de l'ordre du jour, "Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales".
2. À la 789<sup>e</sup> séance, le Spécialiste des applications des techniques spatiales a donné un aperçu des activités entreprises et prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
3. Les représentants de l'Allemagne, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Fédération de Russie, de l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), de l'Iraq, de l'Italie, du Japon, du Nigéria, du Pakistan et de la République de Corée ont fait des déclarations au titre du point 4 de l'ordre du jour. Une déclaration au titre de ce point a aussi été faite par le représentant du Chili au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Au cours du débat général, des déclarations relatives à ce point ont également été faites par des représentants d'autres États membres.
4. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, le Groupe de travail plénier a été convoqué de nouveau sous la présidence de V. K. Dadhwal (Inde). À sa [...]<sup>e</sup> séance, le [...] février, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier qui figure à l'annexe I du présent rapport.



5. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) “Proposition concernant un nouveau centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales” pour l’Asie de l’Est et le Pacifique”, par la représentante de la Chine;

b) “Mars 2013”, par le représentant de l’Autriche;

c) “Nouvelle initiative du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales: programme de collaboration Kibo-ABC destiné à promouvoir l’utilisation du module expérimental japonais Kibo”, par le représentant du Japon.

## **A. Activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales**

6. Le Sous-Comité était saisi du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales, qui définit le mandat et l’orientation du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (voir A/AC.105/1031, par. 2 à 10). Il a noté que les activités du Programme pour 2012 avaient été menées à bien de manière satisfaisante et s’est félicité du travail accompli par le Bureau dans le cadre du Programme.

7. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que des contributions volontaires (en espèces et en nature) avaient été versées par plusieurs États Membres et organisations pour 2012 (voir A/AC.105/1031, par. 47 et 48).

8. Le Sous-Comité a noté que les thèmes prioritaires du Programme étaient les suivants: a) surveillance de l’environnement; b) gestion des ressources naturelles; c) communications par satellites pour les applications de téléenseignement et de télémédecine; d) réduction des risques de catastrophe; e) développement des capacités d’utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellites; f) Initiative sur les sciences spatiales fondamentales; g) droit de l’espace; h) changements climatiques; i) Initiative sur les technologies spatiales fondamentales; et j) Initiative sur la présence humaine dans l’espace.

### **1. Année 2012**

*Réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers*

9. S’agissant des activités exécutées en 2012 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, le Sous-Comité a remercié les entités suivantes, qui ont coparrainé les divers ateliers, colloques et stages de formation tenus dans le cadre du Programme, comme indiqué dans le rapport du Spécialiste des applications spatiales (A/AC.105/1031, par. 49 et annexe I):

a) Les Gouvernements des pays suivants: Argentine, Autriche, Chili, Équateur, États-Unis, Italie, Japon et Lettonie;

b) Agence lettone d’informations géospatiales, Agence spatiale italienne (ASI), Centre chilien d’information sur les ressources naturelles, Commission nationale argentine des activités spatiales (CONAE), Institut de la recherche spatiale

de l'Académie autrichienne des sciences, Observatoire astronomique de Quito de l'École nationale polytechnique et Université de Tokyo (Japon);

c) Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA), Centre international d'étude et d'enseignement de la météorologie spatiale de l'Université de Kyushu (Japon), Comité international sur les GNSS, ESA, FIA, National Aeronautics and Space Administration des États-Unis (NASA), Secure World Foundation, SIPT.

*Bourses de longue durée pour une formation approfondie*

10. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement italien d'avoir continué d'offrir, par l'intermédiaire du Politecnico di Torino et de l'Istituto Superiore Mario Boella, et en collaboration avec l'Istituto Elettrotecnico Nazionale Galileo Ferraris, quatre bourses de 12 mois pour des études de troisième cycle sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites (GNSS) et leurs applications.

11. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement japonais d'avoir étendu le programme ONU/Japon de bourses d'études de longue durée sur la technologie des nanosatellites. Dans le cadre de ce programme, l'Institut de technologie de Kyushu acceptera chaque année, de 2013 à 2017, jusqu'à quatre doctorants et deux étudiants de maîtrise pour des études de troisième cycle.

*Services consultatifs techniques*

12. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des services consultatifs techniques fournis dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales à l'appui d'activités favorisant la coopération régionale et internationale dans le domaine des applications spatiales, comme indiqué dans le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/1031, par. 38 à 43).

## **2. Année 2013**

*Réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers*

13. Le Sous-Comité a recommandé d'approuver le programme ci-après de réunions, séminaires, colloques, cours et ateliers pour 2013:

a) Atelier ONU/Pakistan sur l'utilisation intégrée des techniques spatiales pour la sécurité alimentaire et hydrique, qui se tiendra à Islamabad du 11 au 15 mars;

b) Atelier ONU/Croatie sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui se tiendra à Baška, île de Krk (Croatie) du 21 au 25 avril;

c) Conférence internationale ONU/Indonésie sur les applications intégrées des techniques spatiales dans le domaine du changement climatique, qui se tiendra à Jakarta du 2 au 4 septembre;

d) Atelier ONU/Chine sur les techniques relatives à la présence humaine dans l'espace, qui se tiendra à Beijing du 16 au 20 septembre;

e) Colloque ONU/Autriche/ESA sur l'analyse des données et le traitement des images pour les applications spatiales et le développement durable: Instruments de surveillance de la météorologie spatiale et modélisation des données, qui se tiendra à Graz (Autriche) du 16 au 19 septembre;

f) Atelier ONU/FIA sur les applications des techniques spatiales pour le développement économique, qui se tiendra à Beijing du 20 au 22 septembre;

g) Colloque ONU/Émirats arabes unis sur les sciences spatiales fondamentales, qui se tiendra à Dubaï (Émirats arabes unis) du 20 au 23 octobre;

h) Atelier ONU/Bélarus sur les applications des techniques spatiales pour le développement socioéconomique, qui se tiendra à Minsk du 11 au 15 novembre 2013.

## **B. Coopération régionale et interrégionale**

14. Le Sous-Comité a noté que le calendrier des stages postuniversitaires d'une durée de neuf mois qui étaient proposés pour la période 2011-2013 par les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU figurait à l'annexe du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/1031, annexe III).

15. Le Sous-Comité était saisi du programme du cours sur les GNSS (ST/SPACE/59) élaboré pour les stages de formation de troisième cycle d'une durée de neuf mois proposés par les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU.

16. Le Sous-Comité a rappelé que, dans sa résolution 67/113, l'Assemblée générale s'était félicitée de la création, en 2012, du Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie occidentale, affilié à l'ONU et situé en Jordanie.

17. Le Sous-Comité a salué la proposition du Gouvernement chinois de créer un centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales, accueilli par l'Université de Beihang à Beijing, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Il a noté que le Bureau des affaires spatiales faciliterait l'envoi d'une mission d'évaluation à cet égard.

18. Le Sous-Comité a rappelé que, dans sa résolution 67/113, l'Assemblée générale avait souligné que la coopération régionale et interrégionale dans le domaine des activités spatiales était essentielle pour renforcer les utilisations pacifiques de l'espace, aider les États à développer leurs capacités spatiales et contribuer à la réalisation des objectifs figurant dans la Déclaration du Millénaire et avait demandé à cette fin aux organisations régionales compétentes d'offrir l'assistance nécessaire pour que les pays soient en mesure d'appliquer les recommandations des conférences régionales; et que l'Assemblée avait constaté à cet égard le rôle important que jouaient, dans le renforcement de la coopération régionale et internationale entre États, les conférences et autres instances telles que l'APSCO, la Conférence de l'espace pour les Amériques, la Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable et le Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales.

19. Le Sous-Comité a noté que la dix-neuvième session du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales s'était tenue à Kuala Lumpur du 11 au 14 décembre 2012 et qu'elle avait pour thème l'amélioration de la qualité de vie grâce à des programmes spatiaux novateurs. Il a également noté que la vingtième session du Forum serait organisée par l'Académie de science et de technologie du Viet Nam et qu'elle se tiendrait à Hanoi.

20. Le Sous-Comité a en outre noté que la Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable se tiendrait au Ghana en 2013 et qu'un groupe de travail avait été créé pour élaborer la Politique et Stratégie spatiales africaines, qui conduiraient à la création de l'Agence spatiale africaine.

21. Le Sous-Comité a également noté que l'APSCO avait tenu sa sixième réunion à Téhéran les 17 et 18 juillet 2012, lors de laquelle elle avait approuvé un certain nombre de nouveaux projets, examiné les progrès accomplis en ce qui concerne les projets déjà approuvés et convenu de tenir sa prochaine réunion en 2013.

22. Le Sous-Comité a rappelé la Déclaration de Pachuca, que la sixième Conférence de l'espace pour les Amériques, tenue à Pachuca (Mexique) du 15 au 19 novembre 2010, avait adoptée et qui avait élaboré une politique spatiale régionale et créé, entre autres, un groupe consultatif d'experts en matière spatiale. Le Sous-Comité a également noté que le secrétariat temporaire de la Conférence avait organisé une réunion régionale sur le thème de l'utilisation de l'espace pour la sécurité humaine et environnementale dans les Amériques, qui s'était tenue du 17 au 20 avril 2012 à Mexico, et une réunion des chefs des agences spatiales qui s'était tenue le 12 novembre 2012 à Santiago.

### **[...]. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes**

23. Conformément à la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 8 de l'ordre du jour, "Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes".

24. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point: Allemagne, Autriche, Canada, Égypte, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Japon et Pakistan. Une déclaration a été faite au titre de ce point par le représentant du Chili au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Pendant le débat général, des déclarations relatives à ce point ont également été faites par les représentants d'autres États membres.

25. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "Pratiques de la Fédération de Russie concernant l'utilisation des données de télédétection spatiales à des fins de prévision et de surveillance des situations d'urgence", par le représentant de la Fédération de Russie;

b) "Accès universel à la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures", par le représentant de la France;

c) “Gestion des catastrophes et des interventions d’urgence: la contribution du système spatial italien COSMO-SkyMed 5”, par le représentant de l’Italie;

d) “Stratégie d’élaboration d’un système d’alerte précoce pour les catastrophes au Mexique”, par le représentant du Mexique.

26. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants:

a) Rapport sur le cinquième Atelier international du Programme des Nations Unies pour l’exploitation de l’information d’origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d’urgence, intitulé “Renforcer les synergies au niveau mondial grâce à la gestion des connaissances, aux portails et aux réseaux” (Bonn (Allemagne) du 24 au 26 avril 2012) (A/AC.105/1023);

b) Rapport sur les activités menées en 2012 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l’exploitation de l’information d’origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d’urgence (A/AC.105/1027);

c) Rapport du Secrétariat sur les activités techniques d’appui consultatif menées en 2012 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l’exploitation de l’information d’origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d’urgence (A/AC.105/1029);

d) Rapport de la Conférence internationale des Nations Unies sur les technologies spatiales aux fins de la gestion des catastrophes: évaluation des risques dans le contexte du changement climatique mondial (Beijing, 7-9 novembre 2012) (A/AC.105/1033);

e) Document de séance sur la Réunion d’experts internationaux consacrée à la cartographie des sources externes ouvertes aux fins de la gestion des risques et des interventions d’urgence, organisée dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l’exploitation de l’information d’origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d’urgence (A/AC.105/C.1/2013/CRP.5);

f) Document de séance sur le Programme des Nations Unies pour l’exploitation de l’information d’origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d’urgence: projet de plan de travail pour l’exercice biennal 2014-2015 (A/AC.105/C.1/2013/CRP.6).

27. Le Sous-Comité a remercié le Bureau des affaires spatiales pour les rapports qu’il lui avait présentés sur les activités du programme UN-SPIDER en 2012. Il a noté avec satisfaction que la mise en œuvre de toutes les activités prévues au programme avait progressé et en particulier que l’on avait continué de soutenir les interventions d’urgence à l’occasion de catastrophes majeures dans le monde entier, par exemple lors des inondations au Cameroun, au Pakistan et aux Philippines, ainsi que lors du tremblement de terre en République islamique d’Iran.

28. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des activités menées par les États Membres qui contribuaient à accroître la disponibilité et l’utilisation de solutions spatiales à l’appui de la gestion des catastrophes et qui appuyaient également le programme UN-SPIDER, et notamment des initiatives suivantes: le projet Sentinel Asia, qui assure la coordination des demandes d’observations d’urgence par l’intermédiaire du Centre asiatique de prévention des catastrophes, le service de cartographie d’urgence du programme européen d’observation de la Terre (Copernicus) et la Charte relative à une coopération visant à l’utilisation coordonnée

des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (appelée également Charte internationale “Espace et catastrophes majeures”).

29. Le Sous-Comité a noté le lancement par les membres de la Charte de la mise en œuvre du principe de l'accès universel, qui permettrait à toute autorité nationale de gestion des catastrophes, y compris dans les États qui n'étaient pas membres de la Charte, de soumettre des demandes d'intervention d'urgence.

30. L'avis a été exprimé qu'il fallait établir des relations complémentaires entre UN-SPIDER et les autres initiatives existantes, notamment Sentinel Asia, pour améliorer la coopération et éviter les doublons.

31. L'avis a été exprimé qu'il fallait continuer de promouvoir les synergies et la collaboration entre la Charte et le programme UN-SPIDER.

32. Le Sous-Comité a remercié les États Membres et les bureaux d'appui régionaux d'avoir fourni des experts pour toutes les missions de conseil technique de UN-SPIDER en 2012, ainsi que d'avoir fait profiter d'autres pays intéressés de leur expérience.

33. Le Sous-Comité a pris note du fait que le cinquième Atelier international du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, intitulé “Renforcer les synergies au niveau mondial grâce à la gestion des connaissances, aux portails et aux réseaux”, organisé par UN-SPIDER avec l'appui du Gouvernement allemand et tenu à Bonn (Allemagne) du 24 au 26 avril 2012 ainsi que la Conférence internationale des Nations Unies sur les technologies spatiales aux fins de la gestion des catastrophes: évaluation des risques dans le contexte du changement climatique mondial, organisée par UN-SPIDER avec l'appui du Gouvernement chinois et tenue à Beijing du 7 au 9 novembre 2012, avaient suscité beaucoup d'intérêt et réuni de nombreux experts.

34. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction de la signature de l'accord sur les bureaux régionaux d'appui du programme UN-SPIDER entre le Bureau des affaires spatiales et l'Institut national indonésien de l'aéronautique et de l'espace, qui a eu lieu à Vienne le 19 février 2013 pendant la session du Sous-Comité.

35. Le Sous-Comité a également noté avec satisfaction que le Bureau des affaires spatiales avait, en février 2013, signé un mémorandum d'accord avec le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, situé au Népal, en vue de créer un bureau régional d'appui du programme UN-SPIDER dans l'Himalaya.

36. Le Sous-Comité a noté l'offre et l'engagement renouvelés de la Fédération de Russie d'accueillir un bureau régional d'appui de UN-SPIDER au sein de l'Agence pour l'appui et la coordination de la participation russe dans les opérations humanitaires internationales (EMERCOM).

37. Le Sous-Comité s'est félicité du fait qu'actuellement, des bureaux régionaux d'appui de UN-SPIDER étaient accueillis par 10 organismes nationaux: Agence spatiale algérienne; Commission nationale argentine des activités spatiales (CONAE); Institut géographique colombien Agustín Codazzi, Université hongroise Károly Róbert; Institut national indonésien de l'aéronautique et de l'espace; Agence spatiale iranienne; Agence nationale nigériane pour la recherche-développement dans le domaine spatial; Commission pakistanaise de recherche sur l'espace et la

haute atmosphère; Agence spatiale roumaine; et Agence spatiale nationale ukrainienne; et par cinq organismes régionaux: Centre asiatique de prévention des catastrophes, à Kobe (Japon); Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, à Nairobi; Centre international pour le développement intégré de la montagne, à Katmandou; Université des Antilles occidentales, à Saint Augustine (Trinité-et-Tobago); et Centre pour les ressources en eau des zones tropicales humides de l'Amérique latine et des Caraïbes, à Panama, portant ainsi à 15 le nombre total de ces bureaux régionaux.

38. Quelques délégations ont estimé que le Bureau des affaires spatiales devraient examiner la possibilité de conclure d'autres accords de coopération avec les institutions nationales et organismes interrégionaux concernés par la gestion des catastrophes naturelles pour élaborer des programmes de formation concernant l'application des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes, et ont exprimé leur soutien à la création d'un nouveau bureau d'appui régional de UN-SPIDER en Amérique latine et dans les Caraïbes.

39. Quelques délégations ont estimé qu'il était important d'intensifier la coordination et la coopération au niveau international au moyen de programmes de formation dans le domaine de la gestion des catastrophes dans le cadre du programme UN-SPIDER, en particulier dans les pays en développement.

40. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des contributions volontaires faites par les États Membres, y compris des contributions en espèces de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Chine, et il a encouragé les États Membres à fournir, sur une base volontaire, tout l'appui nécessaire, y compris financier, au programme UN-SPIDER pour lui permettre d'exécuter son plan de travail pour l'exercice biennal 2014-2015.

41. Le Groupe de travail plénier, convoqué de nouveau conformément à la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, a également examiné le point 8 de l'ordre du jour. À sa [...]e séance, le [...] février, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier qui figure à l'annexe I du présent rapport.